

Avis d'affichage



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
CONCOURS

HYDRO-SHERBROOKE

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN CONCEPTION ET GESTION DE PROJETS - INGÉNIERIE

SERVICE D'HYDRO-SHERBROOKE
DIVISION DE L'INGÉNIERIE

POSTE TEMPORAIRE

NUMÉRO DE CONCOURS

HYDRT-003-2026

PRÉAMBULE

Hydro-Sherbrooke c'est plus de 160 personnes dévouées au réseau électrique sherbrookois.

Jouant un rôle essentiel dans la région, nous assurons une distribution efficace et fiable de l'électricité aux clients résidentiels, commerciaux et industriels.

Depuis sa création en 1888, nos équipes n'ont cessé d'innover et d'optimiser les opérations pour répondre aux besoins évolutifs de la communauté tout en maintenant des normes élevées en matière de sécurité, de fiabilité et de durabilité du réseau. Aujourd'hui, Hydro-Sherbrooke compte 4 postes de distribution électriques, 9 centrales hydroélectriques et près de 1 400 km de lignes électriques desservant 12 municipalités.

Hydro-Sherbrooke est actuellement à la recherche d'une technicienne ou d'un technicien pour pourvoir un poste temporaire de 24 mois en conception et gestion de projets au sein de l'équipe d'ingénierie.

DÉFIS PROPOSÉS

À titre de technicienne ou technicien en conception et gestion de projets, vous participerez à la mise en place du programme de cadenassage d'Hydro-Sherbrooke en lien avec la volonté de la Ville de se conformer aux exigences du règlement sur la santé et la sécurité du travail relatives au cadenassage.

Votre travail consiste à identifier les équipements à cadenasser, leurs points de coupure ainsi que le dispositif nécessaire pour permettre leur cadenassage. Il implique l'élaboration des fiches de cadenassage, l'inspection et la prise de relevé, la consultation de documents techniques ainsi que la sélection et l'achat du matériel requis. Vous serez responsable de la modification des plans d'ingénierie, de la planification et de la coordination du projet.

NOTRE OFFRE

Des avantages qui font la différence!

En plus de relever des défis stimulants, vous bénéficierez de conditions avantageuses :

- Un poste temporaire de 24 mois;
- Un salaire annuel se situant entre 71 125 \$ et 95 695 \$;
- Un horaire de 35 heures par semaine;
- Des vacances pouvant aller jusqu'à 6 semaines par année, selon l'expérience;
- Un travail en mode hybride;
- Un régime d'avantages sociaux complet, incluant un service de télémédecine, ainsi qu'un régime de retraite à prestations déterminées, selon les conditions en vigueur;
- Un Programme d'aide au personnel pour vous soutenir au quotidien;
- Le transport en commun gratuit avec la Société de transport de Sherbrooke (programme Boulobus).

PROFIL RECHERCHÉ

- Votre esprit analytique, votre rigueur et votre souci du détail se conjuguent à votre sens des responsabilités et à votre

initiative, faisant de vous un atout précieux pour mener à bien les mandats qui vous sont confiés.

- Vous détenez un diplôme d'études collégiales en génie électrique, technologie de l'électronique industrielle ou l'équivalent reconnu par les instances gouvernementales;
- Vous détenez une carte de sécurité sur les chantiers de construction;
- Vous détenez un permis de conduire classe 5;
- Vous détenez la certification ISO, c'est un atout.

POSTULER

Postulez d'ici le 8 mars 2026, 23 h 59.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le site sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

[Comment postuler?](#)

LA VILLE S'ENGAGE

La Ville de Sherbrooke souscrit aux [principes d'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les Autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.



